



## Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière

6-8, rue Gaston Lauriau, 93 513 Montreuil Cedex  
01 56 93 22 44 – snfolc.national@fo-fnecfp.fr

à Madame Dominique Marchand,  
Cheffe du service de l'Inspection Générale de l'Education, du  
Sport et de la Recherche  
1 rue Descartes  
75005 PARIS

Montreuil le 30 mai 2025

**Objet : Demande d'audience concernant la situation des personnels enseignants en CPGE**

Madame la Cheffe du service de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche,

Le SNFOLC a l'honneur de solliciter une audience afin de pouvoir répondre plus efficacement aux questions, aux préoccupations et aux demandes dont il a été saisi par des personnels des classes préparatoires aux grandes écoles.

Lors de cette audience, il souhaiterait aborder plusieurs sujets :

- 1) **le mouvement spécifique national** et les critères retenus par l'IGESR pour départager les participants, critères qui étaient naguère explicités en CAPN. Y a-t-il une évolution de ces critères comme le pensent certains candidats, rendant plus fréquentes les mutations d'un poste sur classes de première année vers un poste sur des classes de deuxième année à l'intérieur d'un même établissement ? Et si tel est le cas, quelles sont les motivations de ce changement ?
- 2) **la promotion dans le corps des chaires supérieures**. Quel regard porte l'IGESR sur la modification de la procédure avec appel à candidature ? Quelles sont ses attentes sur les lettres de motivation ?
- 3) **la réalisation de rendez-vous de carrière** de professeurs exerçant en CPGE par les corps d'inspection territoriaux. Des statistiques sont-elles disponibles ? Cette pratique apparemment marginale ne conduit-elle pas à une inégalité de traitement entre les agents ?
- 4) **la carte des classes préparatoires de la région parisienne**. Le rapport publié le 26 mars 2025 par le comité régional d'orientation sur les CPGE d'Île-de-France préconise de « *faire évoluer la carte des CPGE à moyens constants* ». Cela annonce-t-il la reprise du projet visant à fermer des CPGE classiques pour financer des dispositifs d'égalité des chances ou des CPGE expérimentales, ce qui avait suscité la mobilisation des personnels, à laquelle le SNFOLC avait pris part, au sein de l'intersyndicale CPGE et avec la conférence des associations de professeurs de classes préparatoires, en décembre 2023 et janvier 2024 ?

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à sa demande, et en espérant qu'il vous sera possible d'y apporter une réponse favorable, le SNFOLC vous prie d'agréer, Madame la Cheffe de l'IGESR, l'expression de ses salutations respectueuses.

Pour le SNFOLC  
François POZZO di BORGO  
Secrétaire général